

Le LIEN

Septembre 2010



Retrait du projet de loi sur les retraites

Imposons des négociations sur des bases justes

Les Organisations syndicales **CFDT, CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, UNSA** appellent les salariés, les personnes privées d'emploi (chômeurs, fin de droits, précaires), les retraités et tous ceux qui veulent garder des conditions décentes de départ à la retraite à se mobiliser, à faire grève et à manifester le :

Mardi 7 septembre 2010 à 10h 30

A Pau, Place de Verdun

A Bayonne, Place Ste Ursule

Tous ensemble, nous créerons le rapport de force suffisant pour gagner !

Retour sur le projet de réforme

Après le congé estival, il est nécessaire de faire un point sur le projet de réforme des retraites du gouvernement. Le sujet est complexe et la parole est laissée à un spécialiste, Jean-Marie Harribey, Professeur agrégé de sciences économiques et sociales, Maître de Conférences en sciences économiques à l'Université de Bordeaux IV, co-président d'ATTAC (extraits – article paru dans l'Hebdomadaire Politis le 24 juin 2010).

Le niveau des pensions baissera et pénalisera les salariés

En dépit des promesses répétées de ne pas baisser le niveau des pensions, la réforme envisagée par le gouvernement aura les mêmes conséquences que celles de 1993 et de 2003 : une baisse considérable du taux de remplacement des pensions par rapport aux salaires.

Le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans en

2018 et l'augmentation de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020 rendront beaucoup plus difficiles les conditions de départ.

Puisque l'âge moyen de cessation d'activité est inférieur à 59 ans et que les 2/3 des salariés sont déjà hors emploi à 60 ans, ceux qui conserveront un emploi devront travailler plus longtemps, les autres sombreront dans la précarité ne pouvant cotiser malgré l'obligation qui leur est faite.

Le projet accentue encore l'injustice en repoussant à 67 ans l'âge auquel on pourra partir à taux plein sans décote.

Ainsi, le gouvernement ne tient aucun compte du fait que, à 60 ans, l'espérance de vie en bonne santé est moitié moindre que celle de l'espérance de vie tout court. [...]

Les inégalités ne seront pas réduites mais aggravées

Tout se conjugue pour perpétuer

Les discriminations dont sont victimes les femmes.

Actuellement, les femmes perçoivent une retraite qui ne représente en moyenne que 62 % de celle des hommes en incluant les dispositifs de solidarité et 53 % sans ces derniers.

Petits salaires, carrières discontinues, petites retraites et âge plus tardif de départ pour ne pas subir de décote, aucun de ces handicaps ne sera atténué par la réforme en cours.

En effet, les dispositifs de majoration ont été rognés pour les femmes fonctionnaires en 2003 (6 mois au lieu d'un an par enfant) et pour les salariées du privé en 2009 (1 an au lieu de 2 par enfant, la 2nde année pouvant être partagée avec le père).

La possibilité d'inclure pendant le congé de maternité un trimestre d'indemnités dans le calcul du salaire de référence pour la retraite sera très loin de compenser les dégradations précédentes.

Le projet de réforme va également pénaliser les femmes fonctionnaires en supprimant, à partir de 2012, leur droit à une retraite anticipée quand elles ont trois enfants.

Les carrières longues et la pénibilité sont largement ignorées

L'aggravation des inégalités va aussi se produire par le biais des mesures portant sur les carrières longues et la pénibilité qui concernent avant tout les salariés ayant passé leur vie avec des salaires faibles ou très faibles.

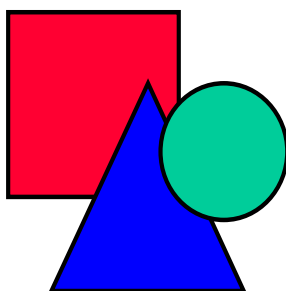
Le dispositif de la loi de 2003 avait permis aux salariés ayant commencé à travailler tôt de partir avant 60 ans : 100.000 par an en avait bénéficié.

Le gouvernement ayant jugé que c'était trop, avec la nouvelle réforme, il leur faudra attendre 2

ans de plus, et le nombre de bénéficiaires sera diminué de moitié dès 2011.

Le Medef peut être satisfait du traitement de la pénibilité : elle ne sera prise en considération qu'au cas par cas, laissant au salarié le soin de faire la preuve médicale que son travail a été pénible. [...] Il faudra un taux d'incapacité au moins égal à 20 % pour que cette notion soit reconnue.

Sachant que les individus restent en bonne santé en moyenne jusqu'à 63 ans, le choix est fait de les faire travailler pratiquement jusqu'à cet âge, les privant ainsi des quelques bonnes années dont ils pourraient jouir.



Les fonctionnaires y perdront beaucoup

Augmenter le taux de cotisation des fonctionnaires de près de 3 points signifiera une baisse de salaire déguisée, alors que, à qualification égale, les retraites du privé et du public sont comparables.

Et, contrairement aux assurances données par le gouvernement, son projet de loi concerne les cheminots (régimes spéciaux) sur tous les points appliqués à la fonction publique [...] à compter de 2017 [...].

Une machine à produire du chômage

Reculer l'âge de départ à 62 ans entraînera une hausse du chômage et des déficits sociaux tant que le nombre d'emplois offerts n'augmentera pas.

Dans une période de chômage telle que nous le connaissons, ces mesures sont absurdes car, si les seniors sont maintenus au travail, l'entrée des jeunes dans la vie active sera retardée d'autant.

D'ailleurs, l'INSEE vient d'établir une corrélation entre l'augmentation du taux de chômage des jeunes et l'application des réformes de 1993 et 2003. [...]

Une répartition des richesses globalement inchangée qui n'assure pas le financement des retraites

[...] Salariés et chômeurs contribueraient à hauteur de 26,5 milliards sur les 45 milliards nécessaires.

Le comble de la réforme est qu'elle n'assure pas l'équilibre tant souhaité puisqu'il manquera 15 milliards en 2020.

Comment pourrait-il en être autrement puisque la classe bourgeoise ne veut pas que l'avantage qu'elle a acquis depuis 30 ans lui soit enlevé, à savoir l'extraordinaire détournement de la valeur ajoutée à son profit.

Satisfaire les marchés financiers

[...] Les marchés financiers, bras armés des possédants, entendent faire plier les Etats dont les systèmes sociaux sont considérés comme trop avantageux pour les salariés et les populations aux revenus modestes.

Jour après jour, tous les membres du gouvernement dissertent sur la nécessité de rassurer les marchés financiers. Tel est l'objectif premier des plans d'austérité draconiens qui s'installent dans tous les pays européens, du plus

faible, la Grèce, au plus fort, l'Allemagne, et cela avec l'appui ou sous les injonctions du FMI.

Une réforme insuffisante pour la Commission européenne

La Commission européenne prépare un Livre vert sur les retraites qui recommandera de relever l'âge de départ à la retraite pour que les individus ne passent pas plus d'un tiers de leur vie d'adulte en retraite.

On en attendait pas moins d'une Commission qui a toujours dans ses tiroirs le projet d'augmenter la durée hebdomadaire du travail jusqu'à 65 heures.

Une réforme qui laisse dans l'ombre la capitalisation

Le document d'orientation présenté à la mi-mai par le gouvernement estimait nécessaire « d'encourager les dispositifs d'épargne retraite » [...]

Dans le projet de réforme, le soin mis pour éviter toute allusion à cette volonté est suspect, d'autant plus que l'UMP et le Medef sont très favorables au régime par capitalisation.

Il faudra s'attendre dans les semaines à venir [...] à quelques surprises en la matière.

Un projet à rebours de l'histoire

Derrière les retraites, ce qui est en jeu, c'est la place du travail et du temps libéré dans la vie, la place des travailleurs et des retraités à qui il n'est reconnu que le devoir d'exister comme subordonnés à l'exigence du capital.

Ce qui est en jeu aussi, c'est le type de développement humain qui est promu :

à la nouvelle contre réforme des retraites correspond un modèle [...] dans lequel la société est vouée à jamais au productivisme.

L'emploi et les salaires, c'est aussi les retraites

Le gouvernement a annoncé sa volonté de bloquer les salaires des fonctionnaires pour 2011.

Pourtant, nous sommes déjà à plus de 10 % de perte du pouvoir d'achat depuis 2000, et les produits de consommation courante ne cessent d'augmenter, dans des proportions parfois importantes, comme pour le gaz et l'électricité dont une nouvelle hausse est annoncée.

Le non remplacement d'un départ sur deux, les suppressions d'emplois sont toujours d'actualité au détriment des missions et des conditions de travail pour les agents.

Moins de chômeurs et de meilleurs salaires sont pourtant bien les deux meilleurs remèdes pour nos retraites.

Emploi, salaires et retraites, ce dont il est question, c'est d'un autre partage des richesses au profit du plus grand nombre.



Non, les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés !

Le pouvoir veut baisser les pensions des fonctionnaires

Dans son rapport de janvier 2010, le conseil d'orientation des retraites (COR) détermine que si on calcule les retraites des fonctionnaires selon les règles du secteur privé (25 meilleures années et intégration des primes), **les retraites diminueraient de 10 à 20 % en moyenne.**

Or le montant des pensions des fonctionnaires est comparable à celui du privé.

Le seul « privilège » des fonctionnaires, ce sont les femmes qui en bénéficient dès lors qu'elles sont payées comme les hommes (en moyenne, dans le privé, il existe une différence de 45 % entre les retraites des hommes et celle des femmes car elles sont moins bien payées à

compétence égale et souffrent notamment des temps partiels imposés).

L'idée d'abandonner les 6 derniers mois pour calculer le salaire de référence est simplement l'expression de la volonté du gouvernement de gagner de l'argent sur notre dos.

Elle n'a rien à voir avec une quelconque justice public-privé.

CONTRE LA CASSE DES RETRAITES,

POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

IL FAUT S'UNIR ET CONSTRUIRE UN MOUVEMENT SOCIAL INCONTOURNABLE

A la DGFIP, comme dans toute la Fonction Publique, nous subissons de plein fouet l'amplification de la RGPP, de la poursuite des suppressions massives d'emploi, des restructurations et des remises en cause des droits et garanties collectives comme le démontre la confirmation de la suppression de la notation (En effet, un nouvel « entretien professionnel » annuel sera généralisé pour les fonctionnaires d'Etat début 2012, avec une évaluation écrite et non plus chiffrée, selon un décret du 28 juillet 2010 paru au « Journal officiel »).

Aggravation des conditions de travail, dégradation de la qualité des missions, gestion des personnels laissant de plus en plus de place à l'arbitraire et à l'individualisation : beaucoup ont pris conscience des graves dangers des projets du gouvernement et en particulier du projet de casse de notre système de retraite.

Report de l'âge légal de la retraite à 62 ans, recul de 65 à 67 ans de l'âge ouvrant droit au taux plein, remise en cause des départs anticipés et de la pénibilité, le projet Woerth/Sarkosy/Parisot est le plus dur d'Europe. S'il était appliqué, ce serait un véritable recul de société.

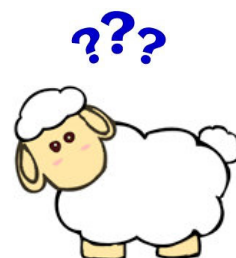
A titre d'exemple, pour une retraite à taux plein, la durée de cotisation est de 30 ans en Grande-Bretagne, 35 ans en Allemagne, Italie, Belgique et Espagne, 37 ans en Autriche et 40 ans en Suède.

DANS CE PROJET REGRESSIF, LES FONCTIONNAIRES PAYENT ENCORE LE PRIX FORT :

- **GEL DES SALAIRES DU 1^{ER} JUILLET 2010 A 2013 SOIT UNE NOUVELLE BAISSSE DE 6% DU POINT D'INDICE**
- **PASSAGE DU TAUX SALARIE DE COTISATION RETRAITE DE 7,85% A 10,55%, CE QUI REPRESENTE 3% DE BAISSSE SUPPLEMENTAIRE DU POUVOIR D'ACHAT.**

Le projet Woerth/Sarkosy/Parisot, c'est « tout bénéf » pour le patronat et les actionnaires. L'effort financier sera supporté à 85% par les salariés, tout cela pour une réforme injuste et inefficace socialement (paupérisation des anciens, chômage des jeunes actuellement de l'ordre de 25%..).

Combien de temps nous laisserons-nous encore « tondre » ?



Unis et déterminés nous pouvons gagner

- ▶ **LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2010, FERMONS LES SERVICES !
TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !**
- ▶ **TENONS-NOUS PRETS A AMPLIFIER CE MOUVEMENT.**